

Après plusieurs grèves, une petite victoire pour les livreurs d'Uber Eats à Saint-Etienne

Un petit pas, qui pourrait mener vers d'autres. Après plusieurs grèves très suivies, les livreurs de repas travaillant pour Uber Eats à Saint-Etienne (Loire) ont obtenu une amélioration de leurs conditions de travail, se sont félicités ce dimanche certains de leurs représentants. Notamment un tarif horaire minimum, sous conditions, pendant les heures de la journée qui correspondent traditionnellement aux repas.

Cette petite victoire se serait même déjà discrètement mise en place. « Depuis lundi, Uber Eats applique sur Saint-Etienne une rémunération minimum de 10 euros entre 11h30 et 13h30 et de 12 euros entre 19h00 et 21h00, à condition d'avoir effectué au moins deux courses dans l'heure et d'atteindre un taux d'acceptation des commandes proposées de 85 % », a déclaré l'un des porte-parole du mouvement à l'AFP.

Encore « très insuffisant »

« À notre connaissance, on est la seule ville de France où ils ont mis ce système en place, à la suite de la forte mobilisation de la plupart des 200 livreurs qui travaillent pour cette plate-forme », a-t-il précisé. Par ailleurs, selon lui, « une prime de pluie - inférieure à celle qui existait avant le premier confinement - vient d'être rétablie, à hauteur d'un euro par commande ».

« Ce qu'on a obtenu est très insuffisant. Il faut aussi une rémunération minimum pour les autres moments de la journée durant lesquels on travaille », réagit en outre Junior, un autre coursier. Et de prévenir : « De nouvelles actions auront lieu après les Fêtes. Il se pourrait qu'elles ciblent en particulier d'autres plate-formes,

comme Deliveroo qui n'a pas bougé et ne nous a même pas contactés. » L'accord ne s'applique pour l'instant pas aux autres plate-formes de livraisons de repas.

Contactée par l'AFP, la direction régionale d'Uber Eats n'était pas joignable ce dimanche.

Photo LP/Arnaud Journois